Envoyé en préfecture le 01/06/2026
Reçu en préfecture le 01/06/2026
Publié le
ID : 022-212200083-20260526-2026_37-DE

BOBITAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BOBITAL

REPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR

Nombre de conseillers : **En exercice : 15** **Présents : 15** **Pouvoirs : 0** **Votants : 15**	L'an deux mil vingt-six, le 26 du mois de mai, à vingt heures et quatorze minutes, les membres du conseil municipal de la commune de BOBITAL, se sont réunis sous la présidence de M. ACCOH Gaétan, Maire. M. ACCOH Gaétan, Mme LECORVAISIER Tiphaine, M. LEBRANCHU Michel, Mme MILECAMPS-TOUDIC Nadine, M. MOREL Alexandre, Mme LE PIPE Gaëlle, M. THEBAULT Mélan, Mme HAMON Kristen, M. ROUANET Laurent, Mme PASQUER Blandine, M. BRIAND Julien, Mme PIGNON Patricia, M. RENOIR William, Mme ISTIN Laurence, M. REBOUX Vincent.
Excusés :	Néant
Absents :	Néant
Secrétaire de séance :	THEBAULT Mélan

Délibération 2026-37

KIWANIS JOUTES NAUTIQUES

Monsieur le Maire fait savoir qu'un habitant de Bobital souhaite former une équipe bobitalaise, comme l'année précédente.

Le conseil municipal **DECIDE**, à la majorité, du versement d'une subvention de 100 €.
VOTE POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Certifié conforme,
Fait et délibéré en séance du 26/05/2026
ci-dessus mentionné

P.E.C. M. ACCOH Gaétan,
Le Maire,

MAIRIE DE BOBITAL (Côtes d'Armor)

P.E.C., M. THEBAULT Mélan
Secrétaire de séance,

Envoyé en préfecture le 01/06/2026
Reçu en préfecture le 01/06/2026
Publié le
ID : 022-212200083-20260526-2026_37-DE